



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la République, Emmanuel Macron, annonce au Président du Département de la Marne, Christian Bruyen, qu'il se rendra au Mémorial de Dormans en 2019

Par courrier adressé à M. Christian BRUYEN, Président du Département de la Marne, le Président de la République, M. Emmanuel MACRON, a annoncé sa volonté de se rendre au Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918 de DORMANS au cours de de l'année 2019.

« Cet engagement est une vraie satisfaction » a déclaré M. Christian BRUYEN. « Cette visite, dont la date reste encore à déterminer, fera du Président Emmanuel MACRON le premier Chef d'Etat à avoir visité, à titre officiel, les 4 monuments nationaux dédiés à la Grande Guerre.

Elle aura également tout son sens car c'est en 1919 qu'a été officialisé l'emplacement de l'édifice que l'on connaît aujourd'hui, emplacement déterminé par le Maréchal FOCH, parce que représentant, selon ses propres termes, le point synthétique des deux Batailles de la Marne. »

« Les élus et agents du Département de la Marne se tiennent, dès à présent, à la disposition des services de l'Etat pour organiser cet évènement. Le fait de venir en 2019 témoigne de la volonté des plus hautes autorités de l'Etat de faire perdurer cette notion de Mémoire au-delà du Centenaire et c'est une bonne chose. » conclut le Président Christian BRUYEN.

Pour rappel :

Les quatre monuments nationaux de la Grande Guerre sont :

- Le Monument National du Hartmannswillerkopf (Haut-Rhin)
- L'Ossuaire de Douaumont (Meuse)
- La Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Pas de Calais)
- Le Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918 de DORMANS (Marne)

La réhabilitation du Mémorial de Dormans a été effectuée de 2015 à 2018, pour un montant de 960 000 €, entièrement pris en charge l'Etat.

Contact Presse : Jérôme Gorgeot
jerome.gorgeot@marne.fr